



Paris, le 7 avril 2017

Votre contrat n° AA 096 103

Attestation d'assurance de responsabilité civile

Generali IARD atteste que IOKAI SHIATSU, numéro de Siret 75313348700011, demeurant REP PAR MR LARROUMET ALEXANDRE 98 BOULEVARD DES BATIGNOLLES 75017 PARIS, est titulaire du contrat n° AA 096 103.

Sont couvertes les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de ses activités suivantes :

Association d'enseignement de la pratique du Shiatsu

Seules les garanties mentionnées dans le tableau ci-dessous sont souscrites pour les montants précisés :

Garantie	Montant	Franchise
Responsabilité Civile Générale		
Tous dommages confondus Ce plafond englobant	8 000 000 EUR	non indexés par sinistre, Franchise : néant
Dommages corporels garantis et Dommages immatériels en résultant Causés par : Faites inexcusables Accidents de travail Maladies professionnelles	1 500 000 EUR	par période d'assurance quel que soit le nombre de victimes Franchise : néant
Dommages matériels garantis et Dommages immatériels en résultant	2 500 000 EUR	par sinistre, Franchise : 250 EUR par sinistre
Atteintes à l'environnement d'origine accidentelle	500 000 EUR	non indexés par période d'assurance, Franchise : 1500 EUR par sinistre
Dommages matériels et immatériels en résultant causés aux biens mobiliers confiés et/ou prêtés	100 000 EUR	par sinistre, Franchise : 500 EUR par sinistre
Dommages immatériels non consécutifs à un dommage corporel ou matériel et Dommages immatériels consécutifs à un dommage corporel ou matériel non garanti	150 000 EUR	par sinistre, Franchise 1000 EUR par sinistre

Garantie	Montant	Franchise
RC Après livraison et/ou RC professionnelle		
Tous dommages confondus dont	2 500 000 EUR	par période d'assurance, Franchise 10% des dommages, mini 1000 EUR maxi 2000 EUR



Attestation contrat n° AA 096 103

Garantie	Montant	Franchise
RC Après livraison et/ou RC professionnelle		
Dommages immatériels non consécutifs à un dommage corporel ou matériel et Dommages immatériels consécutifs à un dommage corporel ou matériel non garanti y compris frais de dépose - repose	200 000 EUR	par période d'assurance, Franchise 10% des dommages, mini 1500 EUR maxi 3000 EUR
Frais de retrait engagés par l'Assuré	50 000 EUR	par période d'assurance, Franchise 2000 EUR par sinistre

Clause particulière :

Au titre des activités assurées au présent contrat, les garanties sont acquises pour la participation de l'assuré au Salon Japan Expo, Parc des expositions à Villepinte, du 6 au 10 juillet 2017.

La présente attestation est valable pour la période du 8 novembre 2016 au 7 novembre 2017 sous réserve que le contrat ne soit pas résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit. Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère.

Stéphane DEDEYAN
Directeur Général Délégué



Inter Mutuelles Entreprises

Inter Mutuelles Entreprises
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 22 763 000 € entièrement libéré
N° 493 147 011 RCS Rouen
Entreprise régie par le Code des Assurances

Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen
Adresse postale : 11 rue du Docteur Lancereaux 75378 Paris Cedex 08
☎ 02 32 95 35 92

MLE BRETON CHRISTINE

98 BOULEVARD DES BATIGNOLLES
75017 PARIS

ATTESTATION D'ASSURANCE

Inter Mutuelles Entreprises atteste que MLE BRETON CHRISTINE est garantie par le contrat n° 750 4090 11970 M 50 valable du 01/01/17 au 31/12/17 et renouvelable par tacite reconduction annuelle.

Ce contrat couvre, dans les limites fixées aux Conditions Particulières et Générales, l'activité de "PRATIQUE DE SHIATSU, COURS DE DOIN (cours de mouvements et postures)" exercée par le souscripteur ainsi que les locaux situés :

98 BLVD DES BATIGNOLES 75017 PARIS

Garanties accordées

- Incendie, Explosion, Foudre, Risques Électriques
- Attentats
- Tempête, Grêle
- Catastrophes Naturelles, Inondation
- Chute d'appareil de navigation aérienne, choc de véhicule terrestre à moteur
- Frais supplémentaires d'exploitation
- Vol
- Dégâts des eaux
- Bris de glaces
- Responsabilité Civile Professionnelle
- Protection Juridique suite à accident

A PARIS, le 9 novembre 2017

Le représentant d'Inter Mutuelles Entreprises
F.DUFOUR

Les garanties sont acquises sous réserve que le contrat n'ait pas été interrompu pour quelque motif que ce soit.



M. GILLES BREMOND
4 RUE JULES LABAT
64100 BAYONNE



00011612-0003-0003-00

Contrat : MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE
Numéro : 193231867 U - MCE - 001

ATTESTATION D'ASSURANCE

Attestation valable * pour la période du 01/01/2017 au 31/12/2017

MAAF ASSURANCES S.A. atteste que M. GILLES BREMOND est assuré(e) aux termes du contrat référencé ci-dessus.

Pour le local utilisé par l'assuré situé :
13 AVENUE CAPITAINE RESPLANDY
64100 BAYONNE

Au titre des activités professionnelles suivantes :

- METIERS DES DIVERS SANTE
- SHIATSU
- METIERS DE LA FORMATION ET DE L'EDUCATION
- YOGA

Ce contrat garantit notamment :

- les dommages aux locaux et à leur contenu dont il est détenteur,
- les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile en raison des dommages matériels causés aux voisins et aux tiers, à la suite d'incendie et événements assimilés, dégâts des eaux, dommages électriques.

La présente attestation vaut présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peut engager MAAF ASSURANCES S.A. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et dont l'assuré a pris connaissance.

* Attestation valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui interviendrait postérieurement à la date de la présente attestation.



Fait le 11 novembre 2016
Pour MAAF ASSURANCES S.A.

Attention : document original, établi en un seul exemplaire, à photocopier chaque fois qu'il vous en sera fait la demande. Toute mention manuscrite en dehors de la signature est réputée non écrite.

Stéphane Duroule
Directeur général

MAAF Assurances SA

Société anonyme au capital de 160 000 000 euros entièrement versé
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort 542 073 580 - Code APE 6512 Z
N° TVA Intracommunautaire ; FR 38 542 073 580

Siège social : Chaban - 79180 CHAURAY - Adresse : Chauray 79036 NIORT Cedex 09 - maaf.fr